



INFO' COURCELLES – SAPICOURT

GRAND DEBAT NATIONAL

Depuis la première information mise en ligne sur notre site Internet le 28 décembre dernier, les choses se sont précisées au sujet du Grand Débat National. En particulier :

- Le Président de la République nous a adressé une lettre qui fixe le cadre et les objectifs du débat,
- Le Premier ministre a détaillé les modalités de mise en œuvre de cet exercice inédit pour notre pays.
- La mobilisation des différents acteurs pour le grand débat est assurée par Emmanuelle WARGON Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, et par Sébastien LECORNU Ministre chargé des Collectivités Territoriales.
- Pour garantir l'indépendance du grand débat, un collège de garants a été désigné. Indépendants du gouvernement et reconnus pour leur engagement au service de l'intérêt général, ils s'assurent de l'impartialité et de la transparence de la démarche.
- Dans chaque préfecture, un référent du grand débat national a été désigné.

Notre salle communale pourra être utilisée pour la réalisation d'une réunion d'initiative locale, si la demande en est faite pour l'organisation d'un débat entre le 15 janvier et le 15 mars 2019. Nous signalons également qu'un cahier est ouvert en mairie, pour l'expression citoyenne des habitants. Il peut être renseigné aux heures habituelles d'ouverture de la mairie (Le lundi de 9h00 à 12h00, et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00), ou sur rendez-vous. Son contenu sera transmis à la Mission Grand Débat National – 244, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris. Vous pouvez également apporter votre contribution en ligne sur le site du Grand Débat National.

<https://granddebat.fr/pages/partagez-vos-propositions>).

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal, ainsi que les documents budgétaires de la commune, sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique « Mairie et Grand Reims ». Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez ci-dessous les points les plus significatifs évoqués lors de la dernière réunion de Conseil du 29 janvier 2019.

- Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions

nécessaires, pour accepter la subvention du Grand-Reims, pour le chantier d'aménagement du trottoir de la rue Paul Bouton.

- Délibération donnant un avis favorable sur le PLH du Grand-Reims, pour les années 2019 à 2024.

NEIGE-VERGLAS-SEL DE DENEIGEMENT

La neige fait le bonheur des enfants ! Mais parfois un peu moins celui des adultes ... Par temps de neige ou de verglas, si vous devez absolument vous déplacer en voiture, la route départementale D228 et la RN31 sont à privilégier par rapport aux voiries intercommunales. Ces départementales et nationales sont en effet traitées en préventif et curatif par des saleuses du département ou de la DIR (Direction des Infrastructures Routières). En ce qui concerne les chaussées situées à l'intérieur de la commune, nous essayons de faire le maximum pour les rendre praticables, en coopération avec la commune de Branscourt. Pierre LHOTTE, son maire, passe dans les deux communes avec son tracteur équipé de notre lame de déneigement. Eric BENOIT, notre cantonnier qui travaille dans les deux communes, traite avec notre épandeur à sel les rues des deux villages. Compte-tenu de la pente et de l'exiguïté de certaines voies, il est parfois impossible de les emprunter, même en tracteur. Pour parer aux urgences, la commune a mis à disposition des habitants depuis plusieurs années, des bacs à sel à des endroits stratégiques du village sur les voies non traitées par le Département et la DIR. Il en existe maintenant 14. Ces bacs à sel sont rechargés régulièrement par Eric BENOIT ou par un membre du Conseil Municipal (Maire, Adjoint ou Conseiller). Toutefois, nous nous apercevons que le niveau de sel dans certains bacs baisse très rapidement. Ils sont parfois vidés en une soirée même en dehors des périodes de gel ! Nous rappelons que ce sel est là pour être utilisé sur les chaussées et trottoirs communaux, et qu'il doit l'être à bon escient et en quantité adaptée (de 15 à 20 gr/m² sont préconisés). Cela de manière à ce qu'il y en ait pour tout le monde. D'autre part, répandre du sel dans la nature, n'est pas anodin pour l'environnement. Enfin nous rappelons que l'entretien des trottoirs, et en leur absence de la chaussée sur une largeur de 1,20 m, doit être réalisé par les riverains. Au delà de cette exigence, de nombreux habitants du village participent déjà au déneigement des chaussées. Nous les en remercions chaleureusement.

COMPAGNONS DU DEVOIR MUIZON

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France ont le plaisir de vous informer de l'organisation de leurs journées portes ouvertes 42 rue de Reims à Muizon, les 8 et 9 mars 2019, de 9h30 à 17h30.

Chaque visiteur aura l'opportunité d'aller à la rencontre des métiers et de celles et ceux qui les pratiquent au quotidien.

ETUDES SAFER

La deuxième Réunion Publique organisée dans le cadre de l'étude hydraulique et parcellaire de la zone viticole située près du cimetière, qui est financée par la Commune, s'est tenue le mardi 29 janvier dernier. Laurence SIBILEAU de la SAFER a présenté les résultats techniques de ses études. Elle a également évalué le coût des travaux d'investissement à réaliser dans une fourchette comprise entre 200 et 300 €/an et par hectare, et le coût de l'entretien à 10 €/an et par hectare. Cela pour le scénario de travaux le plus économique, entre les six présentés. Xavier CARPENTIER, de la Chambre d'Agriculture, a rappelé la façon dont pourrait être créée une ASA (Association Syndicale Autorisée) ne se faisait pas, la commune pourrait être amenée à réaliser les travaux elle-même dans le cadre d'une DIG (Déclaration d'Intérêt Général), et refacturerait les travaux réalisés aux propriétaires concernés. Dans les deux cas, des subventions pourront être obtenues.

FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE

En raison des congés, le secrétariat de la mairie sera fermé les :

- o lundi 18 février 2019
- o jeudi 21 février 2019

N° PORTABLE ET ADRESSES E-MAIL

Nous informons les nouveaux arrivants que la commune diffuse les nouvelles aux habitants de trois façons différentes et complémentaires :

- o par l'intermédiaire de ce bulletin papier distribué dans chaque boîte aux lettres, avec en moyenne 4 ou 5 parutions par an;
- o à l'aide de notre site Internet mis à jour en permanence, et de newsletter transmises par e-mail ;
- o et pour les urgences, par SMS (Par exemple pour les problèmes de ramassage scolaire, d'annulation de la collecte des ordures ménagères, etc...).

Nous disposons pour cela de 157 adresses e-mail, et de 176 numéros de téléphones portables.

Pensez à nous communiquer vos numéros et adresses e-mails, si vous ne l'avez pas encore fait, ou si ceux-ci ont changé.

REPAS DES ANCIENS

Suite au succès rencontré l'année dernière pour le premier repas des anciens organisé dans notre village, la commune a décidé de l'organiser à nouveau cette année toujours avec nos voisins de Branscourt.

Tous les habitants du village âgés d'au moins soixante-dix ans ont été invités individuellement par courrier, avec leur conjoint. Les membres du Conseil Municipal disponibles des deux communes, se sont joints à eux le samedi 2 février dernier dans la salle communale de Branscourt.

Dans une ambiance chaleureuse et sympathique, cinquante-sept convives ont partagé un excellent repas, apprécié la musique du nouvel ensemble d'Intermezzo, et participé à un karaoké animé. Cette année les danseurs n'ont pas été oubliés !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019-2020

Les inscriptions pour le regroupement scolaire de Rosnay, sont à déposer à la mairie de Courcelles-Sapicourt entre le 4 février et le 29 mars 2019. Vous trouverez les formulaires nécessaires sur le site de la commune, ou en mairie.

Les pièces à joindre sont les suivantes :

- o copie du livret de famille,
- o justificatif de domicile,
- o copie des vaccins,
- o certificat de radiation (éventuel),
- o fiche de renseignements du regroupement.

Pour les demandes de dérogation pour intégrer une autre école que le regroupement scolaire de Rosnay, contactez le secrétariat de la mairie. Les demandes de dérogation doivent également être déposées en mairie au plus tard le 29 mars 2019.

Ces inscriptions sont relatives aux enfants d'au moins 3 ans dans l'année civile 2019, qui entreront en Maternelle ou en Elémentaire à la rentrée prochaine de septembre.

Il est nécessaire de déposer une nouvelle demande, d'inscription ou de dérogation, lorsque l'enfant passe du cycle de la Maternelle à celui de l'enseignement Elémentaire.

ETAT CIVIL

Naissances :

- o Maëlle THUAUD, chez Hélène SATO et Christophe THUAUD, le 9 décembre 2018.
- o Clément, Martin COLAS, chez Cécile VILLESANGE et Steven COLAS, le 6 janvier 2019.

Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents !

Discours du maire Patrick DAHLEM – Cérémonie des Vœux le 18 janvier 2019

Madame la Députée de la 2^{ème} circonscription, Aina KURIC ;
Madame la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand-Reims, Catherine VAUTRIN ;
Monsieur le Conseiller Départemental et Maire de Crugny, Philippe SALMON ;
Monsieur le Délégué à l'animation du Pôle Territorial de Gueux, Maire de Branscourt, Pierre LHOTTE ;
Monsieur le Maire de Muizon, Germain RENARD ;
Monsieur le Maire de Germigny, Gérard TROCMEZ ;
Monsieur le Capitaine de gendarmerie Pascal ORMANCEY ;
Monsieur l'Abbé COCQUERET, curé de la paroisse ;
Monsieur Pierre ENGELMANN Sapeur-Pompier à Muizon ;
Messieurs mes prédécesseurs, Jacques NIVELET, toujours présent à nos manifestations, et Jean-Claude LAMPE ;
Chères Courcelloises-Sapicaviennes, chers Courcellois-Sapicaviens, chers amis.

C'est à la fois un honneur et un plaisir pour moi de vous accueillir, au nom du Conseil Municipal, à cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Je tiens tout particulièrement à remercier les deux corps, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, présents cet après-midi, pour ce qu'ils font pour la sécurité des habitants de nos communes. Ils méritent vos applaudissements.

Je souhaite une bonne arrivée dans notre village aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2018. Je vais leur présenter les membres du Conseil Municipal qui sont avec nous cet après-midi : Jean MICHEL 1^{er} Adjoint, Gérald MABILE 2^{ème} adjoint, les Conseillers Jacky LESUEUR également Directeur du regroupement scolaire installé à Rosnay, Michel BACARISSE, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Xavier CULEUX, ainsi que notre efficace secrétaire de mairie Fabienne DESFOSSE.

Je propose également aux nouveaux habitants présents, de bien vouloir, à leur tour, se présenter :
(Monsieur et Madame LENFANT, qui arrivent de MUIZON, Monsieur OHL qui arrive de CORMONTREUL avec son épouse et deux enfants, et Monsieur et Madame PINTAUX (qui est native de Rosnay) et leurs enfants, se présentent).

Je vous souhaite la "bonne arrivée" dans notre agréable commune.

Notre pays traverse actuellement une crise grave sur laquelle je ne m'étendrai pas, car il s'agit là d'un problème national qui ne trouvera pas sa solution au niveau de notre Conseil Municipal. Je vous confirme simplement que je suis disposé à mettre à disposition notre salle communale, pour la réalisation d'un débat au sein de la commune. Je formule également le vœu que cette crise trouve rapidement son épilogue, pour le bien de tous.

Il est d'usage, lors de cette cérémonie des vœux, de présenter le bilan des actions engagées par le conseil municipal au cours de l'année écoulée, avant de préciser les actions qui seront menées pendant cette nouvelle année. Je n'y dérogerai donc pas. Mais je tiens au préalable à souligner que dans la gestion des ressources de la commune, en particulier en ce qui concerne les investissements, nous avons toujours optimisé l'utilisation de nos fonds propres, par la recherche systématique de toutes les subventions possibles.

Pendant l'année 2018 :

Concernant la population et les logements dans la commune :

- Si sept familles ont quitté le village, nous en avons accueilli quatorze nouvelles. Nous avons enregistré dix naissances. Nous avons eu à déplorer deux décès, Denise HOT et Laurent LAINE. Le village comprend à présent 152 résidences principales, et compte désormais près de 430 habitants permanents.
- Le projet de construction des trente-quatre habitations dans la zone des Larris devrait démarrer au printemps prochain, par les travaux de la voirie. Trois maisons sont en cours d'achèvement dans le quartier de Sapicourt, et quatre autres devraient encore y être construites ces prochaines années. En appliquant la moyenne des 2,8 habitants par foyer que nous constatons actuellement, et en la pondérant un peu, j'estime qu'à la fin de la commercialisation du lotissement des Larris, la commune devrait compter entre 520 et 540 habitants permanents, soit près de 6 fois la population de 1962, et près de 3 fois celle de 1990.

Concernant la voirie et la signalisation :

- Nous avons créé un nouveau trottoir aux normes le long de la départementale dans le quartier de Sapicourt, dans le prolongement du trottoir déjà aménagé en 2016. Les subventions cumulées de la DETR (donc de l'état) et du Département au titre des amendes de police, représentent 53 % du montant des travaux qui s'élève à 98 000 €.
- Nous avons également commandé deux panneaux avec le plan des rues de la commune. Ils seront installés prochainement. Le premier sera placé au niveau de l'abribus dans le quartier de Sapicourt, et le second devant la mairie. Cette commande, initialement prévue en 2017, a été un peu différée dans l'attente du tracé définitif de la rue des Larris.

Concernant les activités pour les jeunes, ainsi que la vie sociale et associative :

- Cet été a été mis en service le terrain multisport dans le quartier de Sapicourt. Compte-tenu de son utilisation, nous pouvons dire qu'il répond tout à fait aux attentes des jeunes du village, et même de ceux des villages environnants. Nous avons obtenu un peu plus de 18 000 € de subventions sur un montant total de travaux de 66 000 €, soit 27 % de subventions cumulées de la part de la Région et du Département.

- Toujours en 2018, nous avons organisé un premier repas des anciens, en commun avec la commune de Branscourt. Il s'est tenu chez nous le 3 février dernier. Ce repas qui remplace la remise d'un colis lors de la cérémonie des vœux, a connu un franc succès. Cette année, il est programmé à Branscourt le 2 février prochain.
- Deux associations sont actives dans notre commune. Le Comité des Fêtes que vous connaissez bien, et que je remercie pour l'animation qu'il amène dans le village, et l'association théâtrale « Les Fourberies des Patelins », qui est une association qui fonctionne sur les trois villages de Branscourt, Courcelles-Sapicourt et Rosnay. Cette association théâtrale a été créée à la suite de la commémoration de la guerre 14/18, que nous avons organisée dans nos trois communes en 2016. Elle regroupe maintenant 54 adhérents. Je vous invite à vous rapprocher de Marie-Pierre MIGNON Présidente du Comité des Fêtes et de son équipe, qui sont preneuses de toutes les bonnes volontés, et de Jean MICHEL, membre des « Fourberies des Patelins ». Ils pourront vous donner plus précisions sur les activités de ces associations.

Concernant enfin les problèmes de ravinement dans les vignes :

- Nous avons fait réaliser, avec là encore un financement de près de 80% de l'agence de l'eau, une étude hydraulique et à la parcelle de la zone viticole située près du cimetière, afin de trouver une solution aux problèmes de ravinements récurrents. Je rappelle qu'une réunion publique de présentation des résultats de l'étude se déroulera le mardi 29 janvier prochain à 18h00 ici même. Vous y êtes naturellement tous conviés. Le but de cette étude est de fournir les informations techniques et financières, permettant de favoriser la création d'une Association Syndicale Autorisée, pour l'entretien de cette zone viticole par les différents propriétaires concernés.

Voilà pour 2018. Je vais maintenant évoquer les principaux projets de 2019 :

Concernant la sécurité des piétons et des véhicules :

- Le premier projet consiste en l'aménagement d'un trottoir aux normes, depuis l'entrée du futur lotissement des Larris à l'entrée du village en venant de Rosnay, jusqu'au stop de la rue de Bury. Ce projet sera programmé en fonction des subventions que nous pourrions obtenir, car les trottoirs situés le long des voies départementales ne sont pas à la charge du Grand-Reims, ni du département, mais à celle des communes. Nous avons toutefois déjà obtenu du Grand-Reims une subvention de 21 000 euros. J'en remercie Madame la Présidente. Nous attendons le montant de la subvention de la DETR que j'espère être de l'ordre de 20 à 30% du montant du projet. Le Département devrait également subventionner les travaux à hauteur de 20%.
- Au cours du même chantier, il est prévu la réalisation d'un plateau surélevé destiné à faire ralentir les véhicules, et à permettre l'accès en sécurité à la zone des Larris depuis Rosnay, sans traverser le village. Ce à quoi nous tenons tout particulièrement.

Concernant la voirie et les réseaux :

- En 2019 également, vont démarrer les travaux de réfection des chaussées des rues de l'Eglise, du Lavoir, des Favières et Gerbault, avec enfouissement des réseaux électriques et du téléphone. Les canalisations devenues fragiles du réseau d'eau potable seront également remplacées, et l'éclairage public sera mis à neuf. Ces travaux seront à la charge de la Communauté Urbaine du Grand-Reims. Leur réalisation sera étalée sur les années 2019 et 2020, mais leur programmation exacte se discute toujours.

Concernant la fibre optique :

Je ne serais bien sûr pas complet, si je ne vous parlais pas de cette fibre optique tant attendue par beaucoup d'entre nous, compte-tenu du niveau du débit Internet dans notre commune, et des pannes assez fréquentes et quelquefois longues, constatées chez certains abonnés ! Malheureusement, je n'ai rien de nouveau à ce sujet depuis l'information que j'ai passée dans le bulletin d'information communale d'octobre dernier. Comme je vous l'ai annoncé, nous sommes théoriquement classés en commune prioritaire. Et il m'a été promis que les travaux démarreraient au plus tard entre août 2019 et août 2020. Compte-tenu de la durée prévisible des travaux, il devrait donc être possible de demander un raccordement à la fibre auprès d'un fournisseur d'accès Internet, au mieux en avril 2020, et au pire en avril 2021. A moins que nous ayons une bonne surprise, pas impossible ... mais toutefois peu probable ! En attendant la fibre, j'essaie de faire en sorte qu'Orange entretienne correctement ses réseaux. Ça n'a pas été simple de trouver des interlocuteurs efficaces chez eux. Mais maintenant c'est fait, et Orange a identifié les problèmes qui viennent des câbles sous-terrains. C'est un premier pas. Je ne pense toutefois pas qu'Orange ait vraiment envie de faire de gros frais dans l'entretien du réseau filaire, qui ne sera plus utilisé à terme ! En bref, vivement la fibre !

Voilà ce que je tenais à vous dire cet après-midi. L'année dernière, j'avais évoqué le grand changement qu'a constitué pour les communes comme la nôtre, la création de la Communauté Urbaine du Grand-Reims le 1^{er} janvier 2017. Cette création a entraîné le transfert de plusieurs compétences communales importantes à la Communauté Urbaine, dont en particulier la voirie, à l'exception des routes départementales. Cela avec de nombreux points positifs, même si quelques réglages restent toujours à opérer. Cette année, je vais laisser Catherine VAUTRIN vous en parler, elle le fera beaucoup mieux que moi !

Pour terminer, je vous souhaite une excellente année et une bonne santé. J'espère que cette année 2019 sera une année agréable pour vous tous et vos proches.